

**U-18-06**

**Résolution pour l'AGA 2018 :**

**Motionnaire : Sackville**

**Sujet : Financement des interventions d'urgence en cas d'incendie sur les autoroutes**

---

**Attendu que** les municipalités reçoivent des fonds des Districts de services locaux relativement à la fourniture de protection contre les incendies pour les districts de services locaux;

**Et attendu que** les fonds reçus des Districts de services locaux, dans plusieurs cas, ne couvrent pas adéquatement les coûts réels de la fourniture des services aux districts de services locaux;

**Et attendu que** la formule de financement actuellement en place ne couvre pas les coûts réels des infrastructures et du matériel qui sont fournis par les municipalités; par exemple, les montants maximum pour les édifices et les flottes, dans le partage des coûts, sont beaucoup moins élevés que les coûts réels de ces éléments;

**Et attendu que** certains éléments des budgets municipaux qui devraient être inclus dans l'arrangement de partage des coûts ne sont pas inclus;

**Et attendu que** les municipalités ne bénéficient d'aucun financement pour fournir des services aux autoroutes qui relèvent de la responsabilité provinciale;

**Il est résolu que** l'UMNB exercera des pressions auprès de la province du Nouveau-Brunswick afin que des changements aient lieu par rapport au financement actuellement offert aux municipalités pour les services d'incendie qui sont fournis aux Districts de services locaux, et qu'une formule de financement soit mise en œuvre selon laquelle la province contribue aux interventions d'urgence en cas d'incendie sur les autoroutes.